

LECTURES

Albert LENTIN : *Supplément au Dictionnaire Pratique Arabe-Français* de Marcelin BEAUSSIER. (Alger, La Maison des Livres, 1959).

Dans le format de la nouvelle édition photocopiée de BEAUSSIER, l'auteur, professeur honoraire d'arabe (à Constantine), nous livre, en 312 pages, le fruit de nombreuses années de travail. On ne peut douter que les arabisants, une fois satisfaite la première réaction, instinctive et humaine, de curiosité, ne lui gardent reconnaissance pour l'importante contribution apportée à la connaissance des parlers du Maghreb et l'aide fournie à leurs travaux en cours ou à venir. Plusieurs, parmi les « chevrons », n'auraient-ils pas, eux aussi, leur petit supplément personnel à leur volumineux et quelque peu encombrant Beaussier (du moins sous sa forme ancienne) ? Les uns y ont rempli les « blancs » de précieuses annotations, les autres les ont couchées sur des feuilles volantes intercalées, d'autres encore ont relié ces feuilles avec le volume (j'en ai vu ainsi de fort bien faits !). Quoi qu'il en soit, le LENTIN est désormais inséparable du BEAUSSIER.

C'est l'Institut d'Etudes Orientales d'Alger lui-même qui a pris en charge la publication de ce travail, « contribution très importante et de belle qualité à la connaissance des parlers d'Algérie ». La préface de M. le doyen Ph. MARÇAIS nous en dit la portée générale :

« Des vocables étudiés par M. Albert LENTIN, un grand nombre « apparaît comme un apport réellement neuf, en ce qu'ils n'avaient « pas été enregistrés par les lexicographes. D'autres, de racines identifiées déjà, se présentent avec des sens jusque-là inconnus. Dans « l'ensemble, ce vocabulaire émane des parlers du Constantinois, spécialement de la Kabylie orientale et des régions septentrionales : « d'où la forte proportion des mots de souche berbère ou non arabe, « ayant conservé leurs formes originales ou revêtant des schèmes arabisés. Soucieux de comparatisme, M. Albert LENTIN a indiqué, toutes « les fois que cela était possible, à quels mots déjà relevés dans d'autres dialectes maghrébins correspondent les vocables nouveaux par « leurs formes ou par leurs sens. Les uns et les autres sont notés avec « la mention du lieu où ils sont en usage, ce qui, outre un enrichissement de la connaissance générale du vocabulaire maghrébin, apporte des indications indispensables à la géographie linguistique. »

Si le vocabulaire enregistré intéresse surtout le Constantinois, cela ne signifie pas qu'il n'en déborde pas, en plusieurs cas, les frontières. J'ai eu l'occasion de lire plusieurs pages du « Supplément » avec des Tunisiens du Sahel : que de formes, similaires ou rapprochantes, de

leur parler ils avaient plaisir à reconnaître ! L'Auteur, fidèle en cela à l'esprit de BEAUSSIER, a incorporé à ses annotations les termes juridiques et commerciaux; il y a joint également les *emprunts* au classique (moderne, surtout) et au français : les premiers, peu nombreux, les seconds, en beaucoup plus grand nombre (plusieurs, d'ailleurs, inconnus en Tunisie). Ces derniers ne sont guère faciles à ranger sous une racine « arabe » : où classer, par exemple, *leksbirât* (les experts !), l'Auteur l'a fait sous *KSBR*, p. 242... c'est bien !

Il faut approuver sans restriction les précieux rappels de *synonymes*, bien que cela fasse figurer le même mot en plusieurs endroits. De même, les *séries de mots* ou d'expressions portant sur un même sujet : relevons, à titre d'exemples, la savoureuse série sur l'ivrognerie (p. 135-136); la nomenclature des variétés de blé (p. 148-149), de *tâjin* (p. 180), de figues (p. 258-260), etc. Par contre, les *jeux* et les *devinettes*, si intéressants du point de vue folklorique, ne font trop souvent l'objet que de définitions incomplètes ou de simples allusions : l'Auteur prépare-t-il, là-dessus, un travail ultérieur ?

Du point de vue présentation, faisons quelques objections. Les *points d'interrogation* sont fort nombreux et il n'est pas toujours aisé au lecteur, même averti, de les interpréter : portent-ils, suivant les cas, sur le sens, l'étymologie, l'aire d'emploi, ou simplement la graphie ? Les *définitions*, un peu trop souvent, rappellent certaines de leurs consœurs de notre ancien « Petit Larousse » : il faut chercher un, deux mots ou parfois plus, pour être finalement renseigné. Quelques exemples, p. 147 : *šâmet* (Jemm) : (*la koura*) est rentrée dans le *rayd* ou *gâbb*; p. 28 : *bât idâr* : axe en bois qu'on enfle dans la tige du *kârdân* (Tun.), et je dois me reporter aux mots non traduits... que je ne trouverai pas toujours, d'ailleurs (ex. p. 11 : à *barbaš*, frétiller, s'agiter, on me renvoie à *entâš* lequel ne figure ni dans Beaussier ni dans ce Suppl.). Si certains rappels sont inutiles, figurant déjà en Beaussier (ex. p. 1, l'« alif initial de soutien » est fort bien et longuement décrit par Beaussier (p. 1 : *zâhal* (Saturne), p. 109 et p. 427, etc.), par contre figurent beaucoup de petites précisions très utiles : nuances phonétiques, morphologiques (formes de verbes, pluriels, etc.) et sémantiques. Il manque surtout, à mon sens, une *transcription*, si simple soit-elle : malgré les précisions nombreuses apportées dans la graphie arabe (indication de certaines voyelles, des soukouns), il reste que cette graphie demeure une *scriptio defectiva* et que le lecteur, en bien des cas, peut légitimement hésiter.

Dans une prochaine parution, nous nous proposons de faire des remarques plus précises sur les quelque cinquante à soixante mots ou expressions qui portent, dans le « Supplément », la mention : (Tun) ou (Tunis). Beaucoup de ces annotations concordent, on le verra, avec celles du manuel de JOURDAN : l'Auteur aurait-il fiché les mots de ce manuel qu'il n'a pas trouvés en Beaussier ?

C'est dans le parler tunisien, dont il est originaire, que l'Auteur aurait trouvé le sens exact du proverbe relevé p. 55 in fine : « *aḥdem b-qasfi u ḥāseb el battâl* » : « il vaut mieux travailler pour peu que de

ne rien faire » (même trad. in JOURDAN, 2^e année, p. 214). D'accord sur ce sens général, mais plus d'accord du tout sur la traduction littérale proposée : « Fais *maḥaye* et « fais rendre des comptes » au désœuvré ». Serait-ce une étymologie populaire que l'Auteur a voulu nous donner ? Le *qasfi* est une monnaie de Gafsa (sur laquelle on peut consulter, en particulier, R. BRUNSCHWIG : *La Berbérie orientale sous 'es Hafsides*, II, p. 74) et n'a rien donc à voir avec *qas* + l'affixe *f*. Que celui qui n'a jamais fait un contre-sens jette la première pierre !

Ceci n'infirmes pas la « grande richesse d'information » et le « souci de précision » que souligne le préfaceur, et, avec lui « on souhaite que « ce travail en suscite d'autres, semblables, et leur serve de modèle ».

J. QUÉMÉNEUR.

— 0 —